

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par le soussigné, Jean Robidoux, directeur général par intérim de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, avis que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue le mardi, 13 octobre 2020 à 20 h, au 221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka, statueront sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande DM 2020-008 pour :

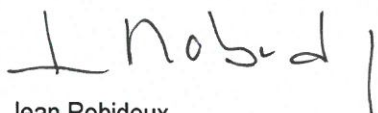
- Autoriser l'implantation du quai de déchargement à l'arrière du nouveau bâtiment en empiétant sur la marge arrière permise au présent règlement afin de camoufler la zone, les camions de livraison et permettre aux camions de faire des manœuvres sécuritaires.

Cette demande est localisée comme suit :

No. Civique : 268, route 132, lot no. 5 123 908 cadastre du Québec

Les personnes ou organismes intéressés pourront présenter leurs observations lors de la séance ou encore, par écrit, concernant ces demandes de dérogations dans le cadre d'une consultation écrite de 15 jours qui sera tenue du 09 septembre 2020 au 23 septembre 2020. Les commentaires concernant ces demandes de dérogations mineures doivent être acheminés par courriel à l'adresse info@st-stanislas-de-kostka.ca, par la poste ou déposés dans la boîte à droite de l'entrée principale située au 221, rue Centrale.

Fait et donné à Saint-Stanislas-de-Kostka, ce 22^e jour du mois de juillet 2020.



Jean Robidoux
Directeur général par intérim